



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Tunisie

Question écrite n° 74112

## Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité sur la nécessité de développer les relations avec la Tunisie, pour mettre en exergue dans le dossier de l'intégration le modèle féminin de ce pays. En effet, comme l'a souligné récemment Mme Leïla Ben Ali, épouse du chef de l'Etat tunisien, dans la revue Femme : « La femme tunisienne est un modèle qui inspire la considération et le respect au niveau régional et international ». Dans le débat sur la place de la femme dans les pays musulmans, la Tunisie a assuré à la femme la totalité de ses droits au niveau de la législation, comme de la pratique. Elle a consacré l'égalité des chances entre la femme et l'homme dans tous les secteurs. Elle a renforcé sa présence dans tous les postes d'emploi, de production, de responsabilité et de décision. Ce constat fait par Mme Leïla Ben Ali mériterait une visite ministérielle en Tunisie et un suivi d'échanges soutenus entre la France et ce pays. Il conviendrait d'y associer tout particulièrement des jeunes femmes issues de l'immigration de culte musulman. Il lui demande donc si elle compte reprendre à son compte cette proposition.

## Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 74112

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** cohésion sociale et parité

**Ministère attributaire :** travail, relations sociales et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 septembre 2005, page 8848